



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 2 mai 2017 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Madame la conseillère Lyne Levert a motivé son absence.

Madame la mairesse Marlene Cordato invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Monsieur Gustave Desjardins, décédé le 5 avril à l'âge de 90 ans;
- Monsieur Giuseppe DiSalvia, le 11 avril à l'âge de 75 ans;
- Monsieur Claude Dégarie, le 12 avril à l'âge de 62 ans;
- Madame Lise Hannah, décédée le 14 avril dernier à l'âge de 78 ans. Madame Hannah est la mère de madame Josée Leblanc, directrice du Service des technologies de l'information de la Ville de Boisbriand.

RÉSOLUTION 2017-05-245
ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE modifier l'ordre du jour de la manière suivante :

- par l'ajout de l'article 8 I) – « Avis de motion pour l'adoption future du Règlement RV-1621 décrétant des travaux de réaménagement de plateaux sportifs au parc Pellerin et leur financement par emprunt ».
- par le remplacement des paragraphes G) H) et I) de l'article 12 par le paragraphe L) « Appropriation au fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels de 67 000 \$ pour l'achat de bacs à fleurs, poubelles, mobilier urbain, projet 799 017 »;
- par l'ajout de l'article 28.1 – « Promesse d'établissement d'une servitude – Projet rue Yvonne-Lacroix » - Accepter la promesse d'établissement d'une servitude et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente;
- par l'ajout à la fin de l'article 35 « de combler le poste de technicien ressources humaines et paie ».

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et portent sur les sujets suivants :

Monsieur Alexandre Grégoire

- Bruit occasionné par l'usine Saint-Hubert (section du Maître Saladier);
- Dépose une pétition.

RÉSOLUTION 2017-05-246 SÉANCE D'INFORMATION – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT RV-1441-056

La mairesse Madame Marlene Cordato invite le conseiller, Mario Lavallée, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et du développement économique à expliquer les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Premier Projet de règlement RV-1441-056 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait à l'aménagement d'une aire de stationnement extérieure pour les courtiers automobiles.

Période de questions

Après avoir expliqué le premier Projet de règlement RV-1441-056, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

RÉSOLUTION 2017-05-247 SÉANCE D'INFORMATION – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT RV-1441-057

La mairesse Madame Marlene Cordato invite le conseiller, Mario Lavallée, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et du développement économique à expliquer les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Premier Projet de règlement RV-1441-057 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par la création des zones R-1 233-2, P-2 233-3 et P-1 233-4 à même les zones R-1 233 et R-2 233-1 et par l'établissement de leurs dispositions particulières.

Période de questions

Après avoir expliqué le premier Projet de règlement RV-1441-057, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

RÉSOLUTION 2017-05-248
SÉANCE D'INFORMATION – PROJET DE RÈGLEMENT RV-1441-058

La mairesse Madame Marlene Cordato invite le conseiller, Mario Lavallée, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et du développement économique à expliquer les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Projet de règlement RV-1441-058 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Période de questions

Après avoir expliqué le Projet de règlement RV-1441-058, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

RÉSOLUTION 2017-05-249
AUDITION ET DÉCISION D'UNE DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES – BÂTIMENT RÉSIDENTIEL – 745, BOULEVARD DE CHÂTEAUNEUF – LOT 2 105 615 – ZONE R-1 226 – DOSSIER 1703-DM-305

Monsieur le conseiller Mario Lavallée, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et du développement économique, explique la demande de dérogation mineure relative au bâtiment résidentiel situé au 745, boulevard de Châteauneuf sur le lot 2 105 615 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone R-1 226 visant à réduire la marge avant secondaire entre le bâtiment principal et la ligne de lot à 6,17 mètres, représentant une dérogation de 0,83 mètre, soit 11,9 % inférieure à la marge avant minimale de 7 mètres prescrite à la grille des usages et normes du Règlement RV-1441 sur le zonage pour cette zone.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure. À cette occasion, plusieurs questions ont été adressées au conseil.

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'établir la marge avant secondaire à 6,17 mètres entre le bâtiment principal et la ligne de lot pour le bâtiment résidentiel situé au 745, boulevard de Châteauneuf sur le lot 2 105 615 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-05-250
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2017 et celui de la séance extraordinaire du 25 avril 2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-05-251
RÈGLEMENT RV-1441-054 – ADOPTION**

ATTENDU qu'aucune requête valide n'a été déposée demandant de soumettre le projet de règlement à l'approbation par les personnes habiles à voter;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 4 avril 2017;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1441-054 modifiant le règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait à l'usage de mini-entrepôt dans les zones I-2 133-1, I-1 409 et I-1 476 et ses dispositions particulières.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-05-252
RÈGLEMENT RV-1441-059 – ADOPTION DU PREMIER PROJET**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le premier Projet de règlement RV-1441-059 modifiant les articles 86 et 169 du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-253
RÈGLEMENT RV-1355-2-11 - ADOPTION

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 4 avril 2017;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1355-2-11 modifiant le Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie en ce qui a trait à la garde de poules en milieu urbain.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-254
RÈGLEMENT RV-1497-2 - ADOPTION

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 4 avril 2017;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1497-2 modifiant le Règlement RV-1497 sur la délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats, sur le contrôle et le suivi budgétaires.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-255
RÈGLEMENT RV-1614 – ADOPTION

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 4 avril 2017;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1614 décrétant l'acquisition d'appareils de protection respiratoire pour le Service de Sécurité incendie et son financement par emprunt, au montant de 697 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-256 RÈGLEMENT RV-1615 – ADOPTION

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 4 avril 2017;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1615 prévoyant le remplacement d'unités de climatisation à l'aréna et décrétant un emprunt à cette fin, au montant de 85 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-257 RÈGLEMENT RV-1616 – ADOPTION

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 4 avril 2017;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1616 prévoyant l'établissement de plans et devis pour des travaux de réfection sur la voie d'accès Curé-Boivin et décrétant un emprunt à cette fin, au montant de 83 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-258
RÈGLEMENT RV-1617 – ADOPTION

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 4 avril 2017;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1617 prévoyant l'établissement de plans et devis et d'une étude géotechnique pour des travaux au parc des Berges et décrétant un emprunt à cette fin, au montant de 100 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-259
RÈGLEMENT RV-1618 – ADOPTION

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 4 avril 2017;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1618 décrétant l'acquisition d'un véhicule électrique et son financement par emprunt, au montant de 40 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-05-260
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE prendre acte du dépôt par la greffière des certificats attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement du 18 avril 2017 pour les règlements suivants :

Règlement RV-1609 décrétant l'acquisition de véhicules municipaux et d'équipements pour l'année 2017 et leur financement par emprunt.

Règlement RV-1610 prévoyant l'établissement d'une étude de circulation et d'un concept géométrique du chemin de la Grande-Côte et décrétant un emprunt à cette fin.

Règlement RV-1613 prévoyant l'établissement de plans et devis pour des travaux au parc Pellerin et décrétant un emprunt à cette fin.

Adoptée

**AVIS DE MOTION 2017-05-261
RÈGLEMENT RV-1602-01**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1602-01 modifiant le Règlement RV-1602 pourvoyant à la contribution de la Ville aux travaux de la station de purification d'eau de Sainte-Thérèse et à son financement par emprunt.

**AVIS DE MOTION 2017-05-262
RÈGLEMENT RV-1619**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1619 décrétant des travaux de pavage, de bordures et d'éclairage sur la rue Yvonne-Lacroix et leur financement par emprunt.

**AVIS DE MOTION 2017-05-263
RÈGLEMENT RV-1620**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1620 décrétant des travaux d'aménagement d'un sentier piétonnier et leur financement par emprunt.

**AVIS DE MOTION 2017-05-264
RÈGLEMENT RV-1622**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1622 décrétant des travaux de réfection au poste de pompage Curé-Boivin et autorisant un emprunt à cette fin.

**AVIS DE MOTION 2017-05-265
RÈGLEMENT RV-1607-01**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1607-01 modifiant le Règlement RV-1607 sur les tarifs de certains biens, services ou activités pour l'exercice financier 2017.

**AVIS DE MOTION 2017-05-266
RÈGLEMENT RV-1268-7**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1268-7 modifiant le Règlement RV-1268 établissant un contrôle sur la démolition des immeubles et un programme de réutilisation du sol dégagé.

**AVIS DE MOTION 2017-05-267
RÈGLEMENT RV-1441-058**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1441-058 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage.

**AVIS DE MOTION 2017-05-268
RÈGLEMENT RV-1444-006**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1444-006 modifiant le Règlement RV-1444 sur l'émission des permis et certificats.

**AVIS DE MOTION 2017-05-269
RÈGLEMENT RV-1621**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1621 décrétant des travaux de réaménagement de plateaux sportifs au parc Pellerin et leur financement par emprunt.

**RÉSOLUTION 2017-05-270
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER DE LA VILLE ET DU
RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER SE
TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Allocution de la mairesse sur les résultats de l'exercice financier 2016 et remerciement à l'ensemble de l'équipe municipale;

Avant de procéder au dépôt du rapport financier de l'exercice 2016, madame la mairesse invite les citoyens présents dans la salle à consulter le « Sommaire des informations financières au 31 décembre 2016 » distribué dans la salle et commente les éléments prédominants;

Conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, la trésorière de la Ville, dépose le rapport financier et le rapport de l'auditeur Goudreau Poirier inc., professionnels agréés, transmis en vertu de l'article 108.3 de cette loi pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accuser réception du dépôt du rapport financier de la trésorière et du rapport de l'auditeur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-05-271
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service dressée conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 16 mars au 15 avril 2017.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-272
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 mars au 15 avril 2017 montrant un total des activités de 4 172 462,02 \$ tel que soumis.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-273
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 12 avril 2017, révisée le 12 avril 2017, montrant un total de 1 463,75 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-274
RAPPORT FINANCIER INTÉrimAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT NON CONSOLIDÉES - DÉPÔT

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE prendre acte du dépôt du rapport financier intérimaire des activités financières de fonctionnement non consolidées pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2017.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-275
EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la trésorière de la Ville à emprunter au fonds de roulement les sommes suivantes remboursables sur une période de trois (3) ans, à savoir :

A) 30 000 \$ pour la réparation des joints de brique de l'hôtel de ville, projet 811 013;

B) 9 000 \$ pour changer quatre (4) portes extérieures en acier au Centre culturel, projet 820 002.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-05-276
APPROPRIATION AU FONDS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET
ESPACES NATURELS**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'approprier les sommes suivantes au fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, à savoir :

A) 8 000 \$ pour l'achat de filets protecteurs pour les plateaux sportifs, projet 799 003B;

B) 20 000 \$ pour le remplacement des bandes de patinoires, projet 799 004B;

C) 10 000 \$ pour l'achat de clôtures diverses, projet 799 011B;

D) 13 000 \$ pour l'achat de panneaux de règlements et d'identification pour les parcs 799 024B;

E) 20 000 \$ pour l'aménagement d'espaces verts et entretien minimal, projet 799 028C;

F) 25 000 \$ pour le pavage dans les parcs (béton, bordures, pavé), projet 799 030;

G) 40 000 \$ pour l'installation d'un système d'irrigation automatisé au parc Régional, projet 799 039, une partie de cette somme étant appropriée au projet 799 002 reporté en 2018;

H) 15 000 \$ pour l'installation du WiFi au parc Charbonneau, projet 11904;

I) 67 000 \$ pour l'achat de bacs à fleurs, poubelles, mobilier urbain, projet 799 017 dont une partie est appropriée des sommes réservées aux projets suivants lesquels sont suspendus, à savoir :

- 25 000 \$ pour la réfection du quai et belvédère au Centre d'interprétation de la nature (CIN), projet 710 002;
- 15 000 \$ pour l'achat de copeaux de fibre de bois (cèdre), projet 799 021;
- 12 000 \$ pour la réfection d'estrades dans divers parcs, projet 799 027.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-05-277
AFFECTATION AU SURPLUS ACCUMULÉ**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser la trésorière à réserver à même le surplus libre accumulé de la Ville la somme de 20 000 \$ pour la mise sur pied d'une consultation publique pour le projet de réfection du parc Charbonneau.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-05-278
SOUMISSIONS – FOURNITURE DE PIÈCES POUR LE SYSTÈME
ULTRAVIOLET DE L'USINE D'ÉPURATION – CONTRAT 2017-1555-1**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publiques pour la fourniture de pièces pour le système ultraviolet de l'usine d'épuration, la Ville a reçu l'offre suivante :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Brault Maxtech inc. 525, avenue Notre-Dame, 2 ^e étage Saint-Lambert (Québec) J4P 2K6	85 147,70 \$

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 27 avril 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 25 avril 2017.

D'accepter l'offre de Brault Maxtech inc. au montant de 85 147,70 \$, taxes incluses, étant la seule soumission conforme reçue pour la fourniture de pièces pour le système ultraviolet de l'usine d'épuration.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 414 10 541.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-05-279
SOUMISSIONS – ACQUISITION D'UN SYSTÈME DE SONORISATION
POUR LA MAISON DU CITOYEN ET PLACE DE LA CULTURE –
CONTRAT 2017-1565**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour l'acquisition d'un système de sonorisation pour la Maison du citoyen et Place de la culture, la Ville a reçu l'offre suivante :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Le Groupe Nord-Scène inc. 740, boulevard Industriel, suite 222 Blainville (Québec) J7C 3V4	46 978,28 \$

ATTENDU la recommandation du Service des loisirs du 19 avril 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 18 avril 2017.

D'accepter l'offre du Groupe Nord-Scène inc. au montant de 46 978,28 \$, taxes incluses, étant la seule soumission conforme reçue pour l'acquisition d'un système de sonorisation pour la Maison du citoyen et Place de la culture – Contrat 2017-1565.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 22 100 00 861.

Adoptée de tous les conseillers, sauf monsieur Mario Lavallée qui est en désaccord.

RÉSOLUTION 2017-05-280
SIGNATURE D'UNE ENTENTE – DÉPLACEMENT D'UNE CONDUITE DE GAZ – O QUAI DU NORD S.E.C.

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer une entente avec O Quai du Nord S.E.C. pour le déplacement d'une conduite de gaz face au 156, chemin de la Grande-Côte dans le cadre du projet de construction d'un bâtiment résidentiel sur les lots 3 496 911 et 3 006 466 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-281
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE ENTRE L'AUTOROUTE 13 ET LA RUE HUBERT-AQUIN

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser le Service du génie à présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports pour les travaux de réaménagement du chemin de la Grande-Côte entre l'autoroute 13 et la rue Hubert-Aquin, dans le cadre

du Programme d'aide financière au développement du transport actif dans les périmètres urbains.

De confirmer l'engagement de la Ville à réaliser les travaux selon les modalités établies au Programme.

D'autoriser le directeur du Service du génie à signer tout document donnant effet à la présente consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-05-282
DISPOSITION DE BIENS – ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET
ÉLECTRONIQUES**

ATTENDU les dispositions de l'article 28.1 de la Loi sur les cités et villes prévoyant que les biens d'une municipalité doivent être aliénés à titre onéreux par le biais d'encan ou soumission publique, ou de gré à gré sur autorisation du conseil municipal;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de la Ville et de la communauté de favoriser le recyclage des équipements informatiques et électroniques qui sont devenus inutilisables;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser le don des équipements informatiques et électroniques inutilisables en faveur de l'entreprise d'insertion Recypro de Lachute, ceux-ci étant énumérés à la liste préparée par le Service des technologies de l'information jointe à la recommandation du 20 avril 2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-05-283
POLITIQUE D'ACQUISITION D'ŒUVRES D'ART - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter la politique d'acquisition d'œuvres d'art préparée par le Service des loisirs datée du 5 avril 2017.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-284
PROJET D'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2018-2020

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser madame Eve Bélanger, chef de division culture et bibliothèque, à présenter un projet d'entente triennal de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications pour la période 2018 à 2020, pour une somme totale de 60 000 \$, prévoyant un financement de 30 000 \$ sur trois (3) ans par la Ville de Boisbriand et de 30 000 \$ sur trois (3) ans par le ministère de la Culture et des Communications.

D'autoriser la dépense de 30 000 \$ imputable au poste budgétaire 02 711 04 419.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-285
DEMANDE DE SUBVENTION – PROJET EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES 2017-2018

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser madame Caroline Dubreuil, bibliothécaire, à présenter une demande de subvention auprès du ministre de la Culture et des Communications dans le cadre du projet « Projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2017-2018 ».

DE désigner madame Caroline Dubreuil, bibliothécaire, mandataire dans ce dossier.

D'autoriser madame Caroline Dubreuil, bibliothécaire, à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-286
POLITIQUE DE REMBOURSEMENT – ACTIVITÉS DE GYMNASTIQUE NIVEAUX PRÉCOMPÉTITIF ET COMPÉTITIF

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE rembourser, sur présentation des pièces justificatives, à chaque participant résidant de Boisbriand âgé de 17 ans et moins, le montant correspondant à ses frais d'inscription aux activités de gymnastique de la période du 1^{er} septembre 2016 au 30 juin 2017 dans un centre reconnu, selon les modalités suivantes :

- 100 \$ par session, pour un maximum de 300 \$, pour une activité de gymnastique de niveau précompétitif;

- 166,67 \$ par session, pour un maximum de 500 \$, pour une activité de gymnastique de niveau compétitif.

DE reconnaître les centres Excel Gym de Saint-Eustache, Mega Gym de Blainville et Gym Plus de Mirabel pour la pratique de la gymnastique compétitive pour la période du 1^{er} septembre 2016 au 30 juin 2017.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-287
AUTORISATION – FÊTE FAMILLE ACTIVE – CAMIONS ALIMENTAIRES (FOOD TRUCK)

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser la présence de camions alimentaires « Food truck » lors de l'événement « Fête famille active » organisé par le Service des loisirs le 10 juin 2017 au parc Charbonneau.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-288
AUTORISATION – FÊTE DES VOISINS – RUE COUBERTIN

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser le Service des loisirs à offrir le soutien logistique pour la réalisation de la « Fête des voisins – rue Coubertin », le samedi 3 juin 2017 de 11 h à 16 h et en cas de pluie, le samedi 10 juin 2017.

DE fermer la circulation sur un tronçon de la rue Coubertin pour l'installation de jeux gonflables dans la rue sur approbation de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville et le Service de sécurité incendie.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-289
DEMANDE DE DONS ET/OU SUBVENTIONS

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accorder un don de 250 \$ à la Polyvalente Sainte-Thérèse pour le Gala Méritas 2017.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-05-290
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de mars 2017 montrant un total mensuel de 3 826 843 \$ et un cumulatif de 12 476 132 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-05-291
REFUS D'UNE DEMANDE DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT RV-1441
SUR LE ZONAGE**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE refuser, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 5 avril 2017 portant le no R-17-CU-2852, la demande de modification au Règlement RV-1441 sur le zonage visant à modifier les usages autorisés dans la zone I-1 129.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-05-292
MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2017-04-167 - AUDITION ET
DÉCISION D'UNE DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES –
BÂTIMENT COMMERCIAL – 970 À 996, BOULEVARD DE LA GRANDE-
ALLÉE – LOT 2 106 455 – ZONE C-2 259 – DOSSIER 1702-DM-304**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE modifier la résolution 2017-04-167 - Audition et décision d'une demande de dérogations mineures - Bâtiment commercial – 970 à 996, boulevard de la Grande-Allée - Lot 2 106 455 – Zone C-2 259 – Dossier 1702-DM-304, adoptée le 4 avril 2017 aux fins d'y ajouter les conditions suivantes :

« L'approbation est conditionnelle :

- à l'engagement du propriétaire du bâtiment à revoir avec les locataires et la Ville, la gestion des matières résiduelles sur le site de manière à réduire les impacts associés à la présence des conteneurs derrière les commerces;
- au dépôt d'un plan d'aménagement à la satisfaction du Service d'urbanisme pour le pourtour du bâtiment. ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-05-293
PROMESSE D'ÉTABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE – PROJET RUE
YVONNE-LACROIX**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter la promesse d'établissement d'une servitude par Constructions Louis-Seize et ass. inc. ou ses représentants, permettant l'implantation et l'accessibilité d'une zone de plantation et d'un égout pluvial le long des terrains de la partie ouest de la rue Yvonne-Lacroix bordant la zone CONS 305.

De prévoir l'engagement du propriétaire à déclarer son obligation à tout promettant acquéreur et à tout propriétaire subséquent et celle de stipuler un mandat irrévocable en sa faveur dans toute offre de vente et d'achat afin de donner suite à la présente.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer l'acte de servitude consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-05-294
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE INTÉGRÉE – ESPOSITO – 392, CHEMIN DE LA GRANDE-
CÔTE – ZONE C-2 214**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 5 avril 2017 portant le no R-17-CU-2847 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne murale pour le Marché ESPOSITO au 392, chemin de la Grande-Côte dans la zone C-2 214 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus détaillée aux documents suivants :

- simulations, élévations et coupe de l'enseigne projetée, préparées par Enseignes Montréal Néon inc., datées du 28 mars 2017;
- simulation, sans enseigne, des travaux de rénovation extérieure.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-295
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNES MURALES – SCOTIA – 2505, RUE D'ANNEMASSE – ZONE
C-3 405

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 5 avril 2017 portant le no R-17-CU-2848 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et à la Politique d'affichage du secteur commercial du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation pour le remplacement de trois (3) enseignes au mur pour la banque SCOTIA au 2505, rue d'Annemasse dans la zone C-3 405 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus détaillée aux simulation, description, élévation, coupe et emplacement des enseignes, préparés par Enseignes Montréal Néon, datés du 23 mars 2017.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-296
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNES MURALES – BOUTIQUE OPTION – 120, CHEMIN DE LA
GRANDE-CÔTE – ZONE C-3 105-1

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 5 avril 2017 portant le no R-17-CU-2849 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation de deux (2) enseignes murales pour la Boutique Option au 120, chemin de la Grande-Côte dans la zone C-3 105-1 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus détaillée aux documents suivants :

- plans et coupes des enseignes murales avec détails des superficies d'affichage, datés du 31 mars 2017;
- simulation des façades, datée du 31 mars 2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-05-297
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE COMMUNAUTAIRE SUR SOCLE – PIERRE ROY &
ASSOCIÉS – 20845, CHEMIN DE LA CÔTE NORD, SUITE 305 – ZONE
I-3 482**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 5 avril 2017 portant le no R-17-CU-2846 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'un panneau d'affichage dans l'enseigne communautaire sur socle pour l'entreprise Pierre Roy & Associés au 20845, chemin de la Côte Nord, suite 305, dans la zone I-3 482 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus détaillée aux plan et simulation visuelle de l'enseigne, préparés Enseignes Barbo, datés du 16 mars 2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-05-298
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE MURALE – OPTO RÉSEAU OPTOMÉTRIE – 2000, COURS
LE CORBUSIER – ZONE C-6 266**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 5 avril 2017 portant le no R-17-CU-2845 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour la modification de l'enseigne murale de la compagnie Opto Réseau Optométrie au 2000, Cours Le Corbusier dans la zone C-6 266 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus détaillée aux plan et simulation visuelle de l'enseigne, préparés par 1001 Visuels, datés du 21 mars 2017.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-299
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNES MURALES – LIB BOISBRIAND – 1900, RUE DES FRANCS-
BOURGEOIS – ZONE R-3 407

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 5 avril 2017 portant le no R-17-CU-2844 et au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante résidentielle du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation de deux enseignes murales sur le bâtiment du Lib Boisbriand au 1900, rue des Francs-Bourgeois dans la zone R-3 407 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus détaillée aux plan et simulation des enseignes murales, préparés par Enseignes Barbo, datés du 26 février 2017.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-300
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –
PROJET O QUAI DU NORD – PHASE I – 140, CHEMIN DE LA GRANDE-
CÔTE – ZONE R-3 222-1

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 5 avril 2017 portant le no R-17-CU-2842 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction pour la phase 1 de 2 du projet O Quai du Nord au 140, chemin de la Grande-Côte, sur les lots 3 006 466 et 3 496 911 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone R-3 222-1 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- plan d'architecture, préparé par DKA Architectes, daté du 23 mars 2017;
- plan d'implantation, préparé par Cusson Létourneau, arpenteurs-géomètres, daté du 13 mars 2017;
- plan d'aménagement paysager, préparé par Atelier Espace B, daté du 21 mars 2017;
- panneau d'échantillons des matériaux, préparé par DKA Architectes, daté du 28 février 2017.

Cette approbation est conditionnelle :

- au remembrement des lots 3 006 466 et 3 496 911;
- au dépôt d'une garantie financière de 75 000 \$ pour l'aménagement paysager et l'espace tampon;

- à la protection (à la satisfaction de la Ville) de la bande riveraine lors des travaux de la phase 2;
- au dépôt d'un plan modifié afin que l'espace tampon se fasse en même temps que la phase 1;
- à l'établissement de servitudes d'utilité publique en faveur de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-05-301
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –
BÂTIMENT RÉSIDENTIEL UNIFAMILIAL – 123, CHEMIN DE L'ÎLE-DE-
MAI – ZONE R-1 205**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 5 avril 2017 portant le no R-17-CU-2841 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction pour la maison unifamiliale à être implantée au 123, chemin de l'Île-de-Mai, sur le lot 2 109 469 dans la zone R-1 205 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- plans d'architecture, préparés par Groupe Pro-Fab inc., datés du 22 février 2017 et du 28 mars 2017;
- plan projet d'implantation, préparé par Denis Deslauriers Arpenteur-Géomètre, daté du 23 février 2017;
- simulations visuelles en couleur;
- échantillons des matériaux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-05-302
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION
EXTÉRIEURE (AUVENT) – VINNIE GAMBINI'S – 3360, AVENUE DES
GRANDES TOURELLES – ZONE C-3 405**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 5 avril 2017 portant le no R-17-CU-2850 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, la demande de permis de rénovation extérieure pour le restaurant Vinnie Gambini's au 3360, avenue des Grandes Tourelles dans la zone C-3 405 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus détaillée à la simulation visuelle de l'auvent et terrasse, datée du 5 décembre 2016.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-303
APPROBATION D'UN CONCEPT ARCHITECTURAL – MODÈLES LE MODERNIS ET L'ACTUEL – PROJET LES BERGES DE BOISBRIAND – RUE YVONNE-LACROIX – ZONES R-1 303 ET R-2 303-1

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 5 avril 2017 portant le numéro R-17-CU-2840 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande d'approbation du concept architectural de deux modèles de maisons dans le projet Les Berges de Boisbriand, sur la rue Yvonne-Lacroix dans les zones R-1 303 et R-2 303-1 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- simulations visuelles du modèle « Le Modernis »;
- simulations visuelles du modèle « L'Actuel »;
- concept d'implantation des maisons du projet;
- liste des matériaux de revêtements extérieurs;
- panneau d'échantillons des matériaux.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-304
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-1497

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport d'engagements temporaires dressé conformément au Règlement RV-1497 pour le mois d'avril 2017.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-305
ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant, à savoir :

Ibtissame Meguinine	Animateurs étudiants au Service des loisirs et
Théo Bouché	bibliothèque à compter du 26 juin 2017 dans le
	cadre du programme d'échange
	Québec/France.

Félix Thibault
Michaël Picard
Justine Titley

Préposés sites locaux au Service des loisirs et bibliothèque à compter du 3 mai 2017, en respect avec l'annexe D, article 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP;

Alexy Pichette
Pierre-Luc Lefebvre

Préventionniste cyclistes au Service des loisirs et bibliothèque à compter du 3 mai 2017, en respect avec l'annexe D, article 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-05-306
ENGAGEMENT – PERSONNEL NON SYNDIQUÉ**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAULT

D'autoriser l'engagement du personnel non syndiqué, à savoir :

Xavier Rabbath
Gabriel Hamelin
Guillaume Levac

Spécialistes tennis au Service des loisirs et bibliothèque à compter du 3 mai 2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-05-307
POSTE D'AGENTE DE RECHERCHE EN FORMATION CONTRACTUEL
AU SERVICE JURIDIQUE – RENOUELEMENT DU CONTRAT**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAULT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE modifier le titre du poste d'assistante de la greffière en formation au Service juridique par agente de recherche en formation au Service juridique.

D'autoriser l'engagement de Me Marie-Li Bélisle pour la période du 20 mai 2017 au 19 mai 2017, selon les conditions énumérées au projet de contrat de travail.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer le contrat de travail à cet effet.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-308
LETTRE D'ENTENTE SCFP NUMÉRO 27 – SIGNATURE

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant, la greffière et la directrice du Service des ressources humaines et de la paie à signer la lettre d'entente SCFP numéro 27 visant à assurer les besoins organisationnels et la relève à la division égouts et aqueduc au Service des travaux publics.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-309
ORGANIGRAMME – SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA PAIE – MISE À JOUR

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver la mise à jour de l'organigramme du Service des ressources humaines et de la paie du 26 avril 2017 comprenant le remplacement du poste de « secrétaire aux ressources humaines » par « technicien ressources humaines et paie ».

D'autoriser l'engagement de monsieur Jean-François Bergeron au poste de technicien ressources humaines et paie.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-05-310
PROGRAMME D'ÉCHANGES INTERMUNICIPALITÉ QUÉBEC/FRANCE

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE désigner madame Pénélope Leblanc et monsieur Hugo Boisclair comme participants pour la Ville de Boisbriand au programme d'échanges intermunicipalités Québec/France – Été 2017 avec la Ville d'Annemasse.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Retour sur les états financiers;
- Réaménagement du chemin de la Grande-Côte;
- Règlement encadrant la garde de poules en milieu urbain;
- Jugement qui entérine les engagements de l'entreprise Desco;
- Activité de danse en ligne lors de la journée Famille active le 10 juin prochain pour battre un record du monde Guinness.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Monsieur Denis Hébert, District Labelle

- Collecte de sang le 8 mai à l'aréna, objectif de 300 donateurs.

Madame Lori Doucet, District Dion

- Excellente santé financière de la Ville;
- Invite à la prudence sur les routes;
- Succès de la Revue sur glace.

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Collecte de sang;
- Collecte McDon;
- Revue des activités des organismes.

Monsieur Jonathan Thibault, District Dubois

- Projet de battre un record du monde Guinness, une idée du comité de la famille.

Madame Christine Beaudette, District Fillion

- Diverses activités à venir : bingo intergénérationnel, activités au Centre d'interprétation de la nature, dîner de l'organisme Carrefour des aînées.

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- Activités de l'organisme Les Pionniers de Boisbriand;
- Les différents travaux et constructions en cours;
- Échéances des taxes municipales;
- Gala Stellar de la Chambre de Commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville et Gala des bénévoles de la ville de Boisbriand le 3 juin.

Monsieur Érick Rémy, District DuGué

- Début de la 20^{ième} saison du Petit Théâtre du Nord;
- Début de la nouvelle année laossienne;
- Barrage routier au profit de la maison Sodarid pour les jeunes;
- Soirée RGAB le 26 mai prochain.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Martin Drapeau Articles 14, 15

Monsieur André Bordeleau Rappel de taxes municipales

RÉSOLUTION 2017-05-311
LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE lever la séance à 21 h 40.

Adoptée